

Habitat Marseille Provence

Le Directeur Général
JLI/NP/FO/13-10/324

Monsieur Jean-Jacques BAGHDIKIAN
Secrétaire Général
Syndicat Force Ouvrière
Habitat Marseille Provence
25 avenue de Frais Vallon
13388 MARSEILLE Cedex 13

Marseille, le 23 octobre 2013

Monsieur le Secrétaire Général,

En réponse à votre courrier du 15 octobre, je vous confirme qu'en principe et sauf cas particulier chaque salarié doit pouvoir rencontrer son supérieur hiérarchique à l'occasion d'un entretien annuel d'évaluation ; nous avons d'ailleurs constaté que le taux de retour ces dernières années est plus satisfaisant suite à la refonte du support d'entretien et à la formation de l'ensemble du personnel.

En outre je vous confirme qu'il est de rigueur de demander aux supérieurs hiérarchiques, leur position quant à la proposition d'un salarié à un avancement.

Néanmoins suite à votre courrier et dans la perspective des revalorisations salariales de l'année de 2014 je demanderai à nouveau aux Directeurs de service de systématiser cette procédure afin de favoriser l'implication des cadres intermédiaires dans cette démarche, cela permettra notamment de renforcer leur position de manager auprès de leurs équipes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, mes salutations distinguées.

Jean-Luc IVALDI

